

EFFICACITÉ

ÉCOSYSTÈME

NATURALITÉ

# Portrait du réseau d'aires protégées au Québec

ÉTAT DE SITUATION EN BREF - 2009



# Portrait du réseau d'aires protégées au Québec

## ÉTAT DE SITUATION EN BREF - 2009

Dépôt légal  
Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2010  
ISBN : 978-2-550-58595-4 (imprimé)  
ISBN : 978-2-550-58952-5 (PDF)  
© Gouvernement du Québec, 2010  
This publication is also available in English.

 Ce papier contient 100 % de fibres recyclées après consommation.



Tracé de 1927 du Conseil privé (non définitif)

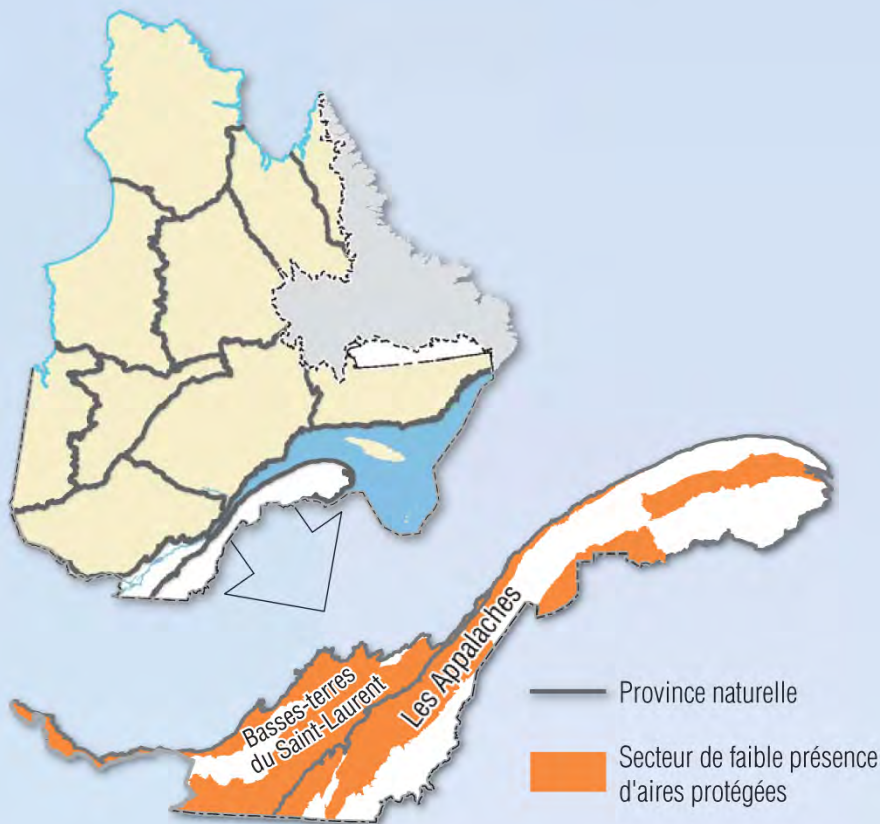
Tracé de 1927 du Conseil privé (non définitif)

Aires protégées le 21 mai 2009

0 100 200 km

# Zone sud

EN 2009



Cette zone est couverte par 4,8 % d'aires protégées en 2009. Les écosystèmes de montagnes et le couvert *coniférien* sont relativement bien représentés dans le réseau d'aires protégées. Le couvert *feuillu* y est moins bien représenté. La protection du couvert *zone humide* est en nette progression dans les basses-terres du Saint-Laurent et faible dans les Appalaches où ce type de couvert est rare. Le réseau d'aires protégées est plus de deux fois moins affecté par l'empreinte humaine mesurée dans l'ensemble de cette zone. L'indice de connectivité entre les aires protégées est souvent faible. Les noyaux de conservation y sont généralement plus petits que 100 km<sup>2</sup>. On y retrouve une forte concentration de points chauds d'espèces menacées ou vulnérables, dont le caribou montagnard dans les Chic-Chocs.

# Zone marine et de l'île d'Anticosti

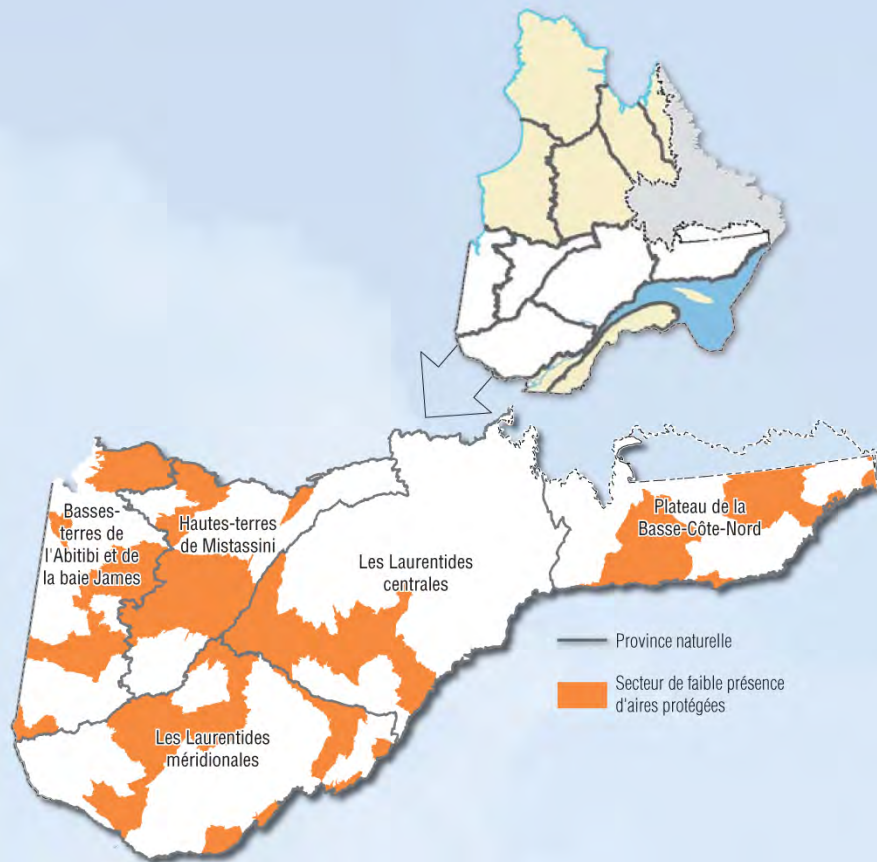


**EN 2009**

Cette zone est couverte par 3,1 % d'aires protégées en 2009. Le parc marin du Saguenay–Saint-Laurent est le seul territoire pouvant contribuer à la représentativité du milieu estuarien. Les carences en écosystèmes marins du réseau d'aires protégées s'étendent à l'ensemble du golfe du Saint-Laurent. Pour ce qui est de l'île d'Anticosti, les milieux naturels sont bien représentés au centre de ce territoire. Le parc national Anticosti offre un noyau de conservation de 102 km<sup>2</sup> pour une superficie totale de 572 km<sup>2</sup>. La prise en compte de la problématique de l'impact du cerf de Virginie sur la biodiversité est essentielle dans les stratégies de conservation de cette île.

# Zone centre

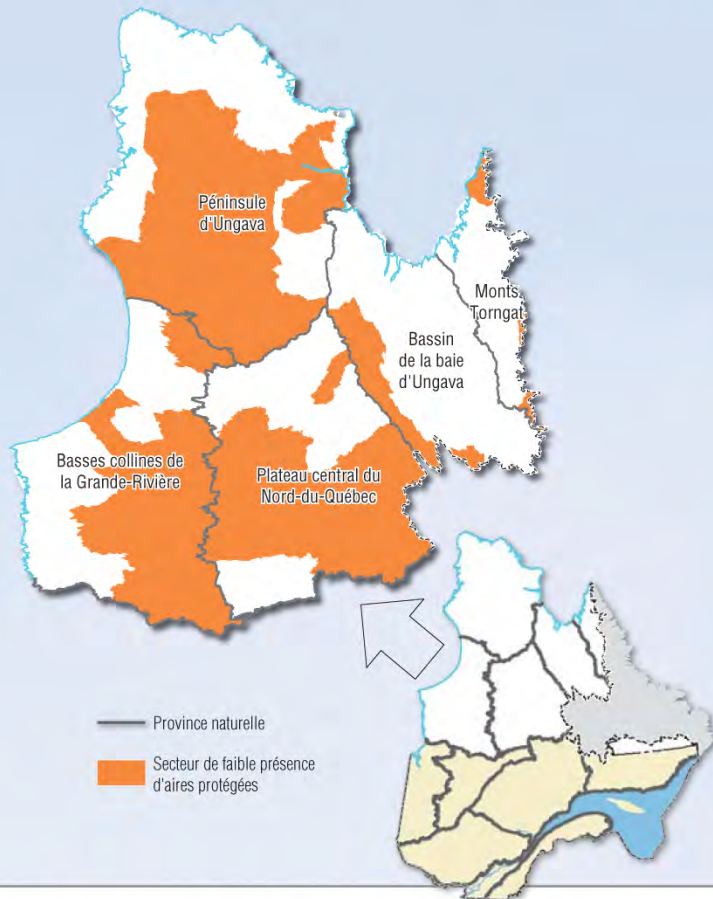
EN 2009



Cette zone est couverte par 8,1 % d'aires protégées en 2009. Les milieux naturels à proximité de la limite nord d'exploitation des forêts sont bien représentés dans le réseau. Plusieurs aires protégées sont associées à des couverts forestiers résultant de perturbations anthropiques et à des milieux forestiers improductifs. Les espèces menacées ou vulnérables analysées y sont relativement bien représentées; cinq aires protégées recoupent les zones de forte densité de pistes de caribou forestier dans la zone d'inventaire. On note la présence de plusieurs noyaux de conservation d'une superficie supérieure ou égale à 1 000 km<sup>2</sup> et une connectivité généralement élevée entre les aires protégées.

# Zone nord

EN 2009



Cette zone est couverte par 9,9 % d'aires protégées en 2009. Elle compte maintenant les plus importants noyaux de conservation au Québec dont un noyau de plus de 10 000 km<sup>2</sup>. Les milieux naturels côtiers sont particulièrement bien représentés dans le réseau d'aires protégées alors que les écosystèmes du centre des provinces naturelles le sont faiblement. Des carences sont mesurées avec les couverts *arbustes*, *eau*, *coniférien* et *mixte* pour les aires protégées de la province de la péninsule d'Ungava. Celles de la province naturelle des Monts Torngat offrent une forte présence des occurrences d'espèces menacées ou vulnérables. Les aires protégées de la province naturelle du plateau central du Nord-du-Québec ne captent pas encore d'occurrences connues d'espèces menacées ou vulnérables. L'indice de connectivité entre les aires protégées de cette zone est généralement moyen. La grande distance entre les aires protégées explique ce résultat.



## DOMAINES BIOCLIMATIQUES

La toundra arctique herbacée (14,05 %), la toundra forestière (14,40 %) et la pessière à mousses (8,84 %) présentent les taux d'aires protégées les plus élevés en 2009 parmi les domaines bioclimatiques. L'érablière à tilleul (3,43 %), la sapinière à bouleau blanc (5,35 %) et la sapinière à bouleau jaune (5,45 %) sont moins bien représentées dans le réseau d'aires protégées.

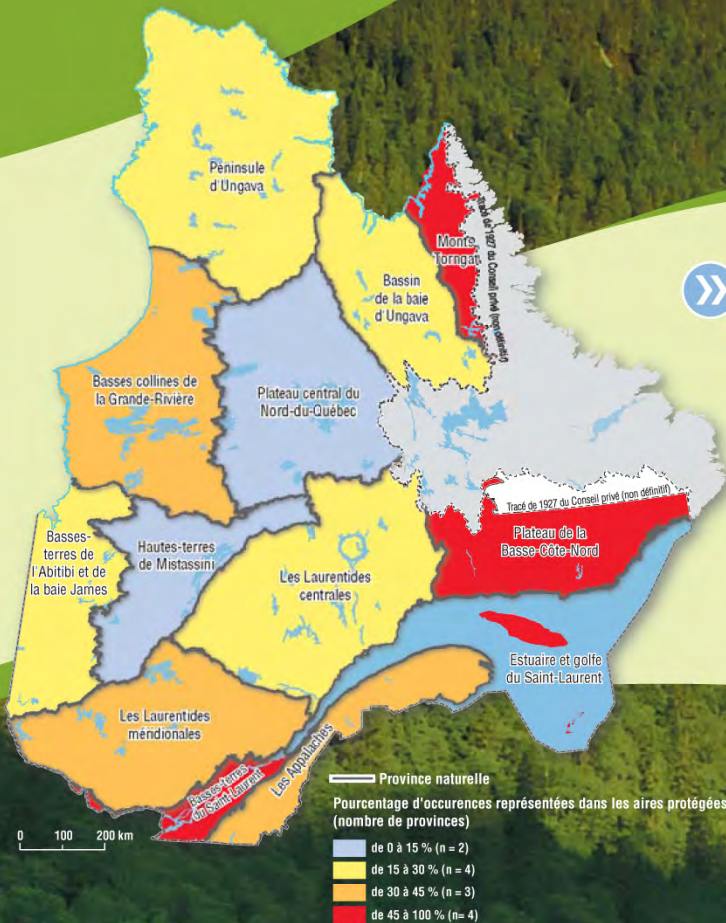


Développement durable,  
Environnement  
et Parcs

Québec







## » ESPÈCES MENACÉES OU VULNÉRABLES

Plus de 80 % des espèces menacées ou vulnérables (EMV) analysées ont au moins une occurrence dans le réseau des aires protégées de 2009, ce qui correspond aux deux tiers de toutes les espèces menacées ou vulnérables du Québec. Soixante-dix EMV protégées par la Loi sur les espèces menacées ou vulnérables sont à l'extérieur du réseau actuel et préservées autrement.



## NOYAUX DE CONSERVATION

Le nombre d'aires protégées dont la superficie varie de 1 000 km<sup>2</sup> à 10 000 km<sup>2</sup> a été multiplié par 9 au cours des 7 dernières années. Il s'agit de la classe de superficie où les aires protégées offrent la meilleure performance en ce qui a trait au noyau de conservation, affichant un taux de contribution de 70 %.



## CONNECTIVITÉ

En 2009, le réseau d'aires protégées présente un indice de connectivité de moyen à élevé sur la majeure partie du territoire. Certaines zones présentent un indice de connectivité allant de moyen à faible, découlant d'une présence humaine notable ou d'une grande distance entre les aires protégées.



## » PROPOSITIONS D'AIRES PROTÉGÉES

De 2002 à 2009, le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) a reçu 766 propositions d'aires protégées sur l'ensemble du territoire québécois. Ces propositions visaient près de 278 892 km<sup>2</sup>, soit 16,7 % du Québec. Si on les superpose au réseau d'aires protégées de 2009, on constate que 23 % de celui-ci recoupe les suggestions issues de la population et des acteurs du milieu.